

Résidences VilleneuveVoix 2023-2024

La résidence musicale est ouverte à tous les musiciens, débutants ou confirmés, ainsi qu'aux formations musicales du villeneuvois, du Lot-et-Garonne et des alentours, porteur d'un projet.

Lors de la résidence, le centre culturel, met à disposition la salle de spectacle et/ou le studio, un régisseur son et lumière, un conseiller artistique, Michel Vivoux ou Tom Buzit. Ces mises à disposition sont définies par le centre culturel en accord avec la formation musicale.

Un concert de restitution de résidence est prévu le vendredi ou le samedi à 18h30 (selon l'aboutissement du projet artistique).

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

A remettre au centre culturel ou à l'adresse mail : centre.culturel@mairie-villeneuveurlot.fr

Présentation du groupe ou de l'artiste

Nom du groupe ou de l'artiste :

Email :

Nombre de personnes (groupe et technicien présents pendant la résidence) :

Contact référent

Nom et prénom :

Email :

Téléphone :

Dates

Périodes de résidence, de 3 ou 4 jours défini par le centre culturel selon le projet et les possibilités des formations musicales (indiquer vos préférences) :

1) Petite formule, solo ou duo,

pas lourd techniquement pour changer de salle facilement (salle de spectacle et studio)

- mercredi 22 au samedi 25 novembre 2023
- mercredi 6 au samedi 9 décembre 2023
- mercredi 24 au samedi 27 janvier 2023

2 Toutes formules

- mercredi 13 au samedi 16 décembre 2023
- mercredi 17 au samedi 20 janvier 2024
- mardi 20 au samedi 24 février 2024
- mercredi 13 au samedi 16 mars 2024
- mardi 16 au samedi 20 avril 2024

A joindre avec le formulaire de candidature

- Fichier de présentation de votre projet, objectifs de la résidence...
- Fichier de présentation et de communication, vidéo, pressbook, site internet, page Facebook, photos HD...